

COMPTE-RENDU DU CSAL DU 04 MAI 2023



La CGT Finances Publiques 80 a lu la déclaration liminaire suivante

Madame la Présidente,

Le Président de La République a promulgué, dans la précipitation, au cours de la nuit du 14 au 15 avril, la réforme des retraites pourtant rejetée par le peuple français.

Il disposait de 15 jours pour procéder à la promulgation et pouvait donc utiliser cette période pour retirer ce projet et respecter ainsi la volonté populaire.

Il a, au contraire, décidé de poursuivre son passage en force et de mépriser les millions de travailleuses, de travailleurs, jeunes ou moins jeunes qui durant des mois ont exprimé leur rejet de cette réforme et des méthodes anti démocratiques du Président et de son gouvernement.

Dans les heures qui ont suivi, la première ministre, même si « elle reconnaît que le pays traverse « une période compliquée », a fait part de son envie et de sa « détermination à accélérer » (les réformes » gouvernementales, bien sûr, pas l'augmentation des salaires ou le renforcement des services publics !).

Que la loi soit jugée constitutionnelle n'empêche pas qu'elle soit socialement illégitime, inutile et injuste. Cette décision ne change rien à notre opposition totale au report de l'âge de départ à la retraite à 64 ans. Après 3 mois d'une mobilisation la plus puissante du pays depuis 50 ans, le blocage reste total.

L'intersyndicale nationale et les organisations de jeunesse ont publié, avant que la loi soit promulguée en catimini par Macron, un communiqué titré : « Retraites, ce n'est pas fini », dans lequel elles soutiennent toutes les grèves et initiatives en cours et avaient appelé à un 1er mai de combat.

2,3 millions de jeunes, de salariés, et de retraités ont défilé partout en France, faisant de ce 1^{er} mai 2023 un des plus importants de notre histoire sociale. Cette 13ème journée unitaire contre la réforme des retraites démontre la détermination des travailleurs et travailleuses à faire échec à cette réforme des retraites.

Vous allez, Madame la Présidente, certainement nous répondre que c'est un sujet national, qui ne concerne pas la DDFIP80 et pour lequel, vous ne pouvez donner un avis. Et bien oui, nous attendons des réponses du représentant de l'état que vous incarnez ici dans le département de la Somme . Il n'est plus possible d'entendre toujours les mêmes discours. Nous, agents des finances Publiques de la DDFIP80, nous subissons les actes injustes d'un gouvernement sourd, aveugle et souvent muet face aux appels des citoyens abîmés par des décisions précarisant de plus en plus la vie de chacun.

Ces décisions sont bien entendu la volonté farouche d'un gouvernement, de décider unilatéralement de faire travailler 2 ans de plus des salariés déjà trop souvent épuisés par leurs conditions de travail qui se détériorent.

Ces décisions politiques ont aussi pour conséquence des suppressions d'emplois chaque année à la DGFIP et par conséquent à la DDFIP80. Ces manques d'effectifs sont criants et tout bonnement remarquables dans de très nombreux services en souffrance. Nous signalons régulièrement que des services sont en grande difficulté et/ou accumulent des retards invraisemblables pour des services des finances publiques (SDIF, SPFE, SIP, etc.)

Nous ne pouvons débiter cette instance sans parler de votre préface du rapport d'activité 2022 ; Certaines phrases interpellent :

« L'année 2022 représente la première année pleine de fonctionnement des services en régime de croisière en mode NRP » Mais de quelle croisière s'agit-il ? Les agents ont surtout l'impression d'être sur le Titanic mais préféreraient être « dans la croisière s'amuse »...

Vous avez une certaine satisfaction des résultats mais vous demandez un travail plus rigoureux sur la fonction d'accueil téléphonique .

De réunions en réunions, les organisations syndicales alertent sur l'accueil téléphonique , donnez-nous un matériel adapté et le nombre d'agents suffisants pour que cet accueil téléphonique soit digne d'un service public

Les efforts d'économie : 25 % de baisse ... , mais n'oubliez pas que les agents ont travaillé certains jours dans le froid , et que l'hiver n'a pas été des plus rigoureux.

La prépa « talent » à Amiens, un beau projet mais pour attirer des talents, donnez-leur de bonnes conditions de travail et une rémunération à hauteur de leurs talents .

En ce qui concerne les points à l'ordre du jour, pas un mot sur l'organisation de la campagne IR 2023 et pourtant la CGT Finances Publiques 80 a certaines craintes liées à cette campagne, avec les nouveautés GMBI et autres problèmes informatiques et de logiciels dysfonctionnants.

Le point 2 à l'ordre du jour « point de méthode » (pour information) reste quant à lui mystérieux puisque nous n'avons aucun document sur ce point et la CGT Finances Publiques 80 suppose que ce n'est toujours pas le règlement intérieur puisque celui-ci doit être soumis au vote . Nous sommes toujours en dehors des clous juridiquement, mais pourquoi s'embarrasser...

Comme souvent, l'État met plus d'empressement pour assigner en justice les agents qui contestent ses « réformes » que pour prendre le temps du dialogue dit social dans les discussions avec leurs représentants.

La majorité des points sont pour information, informons-nous alors, mais rapidement puisque désormais le CSAL et le FS se tiennent sur une journée alors qu'auparavant chaque instance, CTL et CHSCT, étaient programmées sur une journée entière.

Le dialogue social s'intensifie en rapidité.



Ce CSAL avait pour ordre du jour :

- procès verbal de la séance du 1^{er} février 2023 (pour approbation),
- point de méthode (pour information),
- bilan formation 2022 (pour information) et plan d'action 2023 (pour avis),
- présentation rapport d'activité 2022 de la DDFIP SOMME (pour information),
- exécution budgétaire 2022 et présentation du budget 2023 pour la DDFIP de la SOMME (pour information),
- numérisation et corrections à distance des copies des concours – lancement d'une expérimentation sur le concours contrôleur 1^{ère} classe (pour information),
- Questions diverses

En introduction de cette séance, la présidente nous informe de l'absence de règlement intérieur du CSAL et assume cette méthode compte tenu de l'absence, à ce jour, de publication d'un règlement type.

En retour sur les principaux sujets des déclarations liminaires, la direction a précisé que :

- s'agissant de la réforme des retraites, elle refusait de se positionner sur un sujet national qui n'est pas de sa compétence. Elle a également remercié les représentants du personnel pour leurs présences à cette instance.
- S'agissant de l'utilisation du terme « régime de croisière » dans son rapport d'activité, elle a reconnu qu'elle n'aurait peut-être pas dû l'utiliser.
- Deux renforts sont arrivés au SPFE depuis début avril .. La direction a annoncé une mission de trois jours du SAPF de Chalon en Champagne pour aider le SPFE ainsi que des auxiliaires et l'arrivée de cadres B et la mise en place de formation en juin 2023. Elle constate déjà que la courbe des délais diminue et propose un point à chaque séance sur ce service.
- un bilan sera réalisé en juin sur la campagne I.R., avec actuellement des échos positifs,
- sur les régimes indemnitaires – « il y a du financier et du non financier »

Procès verbal de la séance du 1^{er} février 2023 (pour approbation)

Approbation à l'unanimité

Bilan de la formation professionnelle 2022

3209 journées de formation pour 604 bénéficiaires,
24 candidats admis aux concours/examens professionnels,
Le plan national de formation s'organise autour de 4 axes et le plan local de 5 axes,

Dans le cadre d'un concours externe, les agent-e-s internes convoqué-e-s à l'oral ne bénéficient pas d'un oral blanc à l'opposé de ceux d'un concours interne,

► **La CGT Finances Publiques a soulevé le problème des demandes d'avance sur l'application CHORUS : si le délai entre la demande d'avance et la date du stage est trop court, la demande doit être débloquée par le service BIL ; Les agents doivent se rapprocher de ce service.**

► **La CGT Finances Publiques a demandé d'informer tous les stagiaires de ce problème.**

La direction a proposé d'étudier la possibilité de ne pas exiger, lors de la demande d'avance, la convocation mais seulement la copie-écran de SEMAFOR validée pour réaliser une demande d'avance.

► **La CGT Finances Publiques a souligné la qualité du travail du service de la formation professionnelle mais s'est inquiété des répercussions sur celui-ci de la suppression d'un emploi.**

► **La CGT Finances Publiques a rappelé son désaccord de la fusion de deux postes et non des moindres en un seul : un des deux postes de gestionnaire de formation professionnelle et celui de correspondant social.**

La Direction a proposé une clause de rendez-vous lors de prochaines instances sur le suivi de l'activité de la correspondante sociale et du service de la formation professionnelle.

Exécution Budgétaire 2022 et Présentation du Budget 2023

La dotation globale de fonctionnement 2022 de la DDFIP de la Somme se compose de dotation de 1^{er} et second niveau, de variation complémentaire d'autorisations d'engagement et de débasage des fluides (diminution de l'enveloppe financière), En complément de la D.G.F., des crédits ont été alloués pour financer diverses opérations.

Les pistes d'économie pour 2023 :

- suite au NRP : réduction des contrats d'entretien, de nettoyage, de fluides y afférent ;
- diminution des frais d'affranchissement

En revanche, la flambée des prix de l'énergie impacte le budget et il est difficile à ce stade de connaître précisément les répercussions sur les dépenses de 2023

Numérisation et Correction à Distance des Copies de Concours

Ayant comme objectif, d'éviter le risque de perte de copies, il a été procédé à l'expérimentation pour le concours d'inspecteur principal du 14 et 15 novembre dernier de scanner les copies à l'issue de l'épreuve et de les transmettre aux correcteurs sous format dématérialisées, simple et rapide.

Au niveau local :expérimentation pour le concours de contrôleur 1ère classe du 13/03/23, 112 présents 2 copies par candidat (QCM + QRC), le scannage a duré environ 30 minutes. Deux copies ont posé difficultés lors du scannage pour non reconnaissance du nom.

Question Diverses

Question de la CGT Finances Publiques 80 :

Il a été proposé, par courriel, à l'ensemble des agent-e-s du Service Facturier d'Amiens (mutualisation de la dépense des services ordonnateur et comptable de la ville d'Amiens et métropole) pour l'entretien professionnel la présence des 2 encadrants (DDFIP + TERRITORIAL),

La CGT Finances Publiques 80 a dénoncé ce procédé illégal et rappelé que, d'après le guide de l'évaluateur des agents titulaires et contractuels à la DGFIP :

- Les agents (titulaires et contractuels) sont évalués par leur supérieur hiérarchique direct. La notion de supérieur hiérarchique direct est une notion fonctionnelle et indépendante de considération de grade, de corps ou de ministère d'appartenance.
- L'entretien est confidentiel. La présence d'une tierce personne n'est pas autorisée sous peine de nullité de toute la procédure d'entretien.

Si la direction a souligné la particularité du S-FACT, la CGT Finances Publiques a tenu à rappeler qu'il n'était pas question pour autant de ne pas appliquer les règles en vigueur à la DGFIP.

La direction a proposé d'examiner à nouveau ce point lors d'un prochain COSUI (Comité de Suivi).

Fin de séance 12 h 30,

Vos élus CGT présents

Valérie ROUSSEL (Titulaire)
Patrick LE MOUILLOUR (Titulaire)

Jérôme TREUNET (Suppléant).
Manuela GOUJJANE (Suppléant)